

Cette année, la FFBB lance la dématérialisation de la licence, tout le processus d'inscription a été rénové. Le licencié sera au cœur du processus d'inscription et devra fournir l'ensemble des éléments nécessaires pour valider son inscription. La licence dématérialisée concerne toutes les licences. Les demandes de mutation se font également via le processus de dématérialisation.

L'inscription au sein du C'Chartres Basket M pour cette saison s'effectue en deux étapes :

- ↳ Une **préinscription FFBB** en ligne et
- ↳ Une **inscription papier** au sein du club.

Le tout constitue le dossier d'inscription.

1 : PROCESSUS DÉMATÉRIALISÉ DE PRE-INSCRIPTION AUPRÈS DE LA FFBB

↳ Vous allez recevoir un mail de FFBB avec un lien pour effectuer la pré-inscription.

↳ Cliquez sur le bouton "FORMULAIRE E-LICENCE" dans ce mail et suivez les instructions.

Vérifiez bien vos spams car l'email de la plateforme eLicence peut y être rangé automatiquement par votre provider mail

Via la plateforme eLicence, vous serez guidés durant tout le processus, vous devrez notamment renseigner ou mettre à jour plusieurs éléments

Vous devez fournir :

↳ Une photo d'identité numérique (si celle de l'année dernière n'a pas été conservée ou si vous souhaitez la modifier)

↳ Une version valide du certificat médical

ATTENTION : pour la saison 2020-2021, en raison de la crise sanitaire, la FFBB a décidé, le 28 mai 2020, que tout licencié joueur ou officiel devra fournir **un certificat médical** pour sa pré-inscription. Ce sera **obligatoire** pour tout renouvellement, mutation ou création de licence. A cela, s'ajoutera un questionnaire COVID-19 qu'il faudra faire remplir par son Médecin et qu'il devra conserver. En aucun cas, ce questionnaire ne devra être remis à la FFBB, à la ligue, au comité ou au club. (Certificat médical et questionnaire en PJ). Pour les renouvellements seuls « dirigeant » ou « OTM », il n'y a pas nécessité de certificat médical. Pour les renouvellements « arbitre officiel », le certificat médical est obligatoire ainsi le dossier médical arbitre que vous avez dû recevoir directement.

↳ Pour les licenciés sollicitant un surclassement et les licenciés nés en 2003, merci d'utiliser le certificat médical FFBB (également en pièce jointe)

Durant tout ce processus, le club ne peut pas agir, c'est au licencié de fournir les éléments corrects.

2 : VALIDATION DE LA LICENCE PAR LE CCBM

Une fois la demande de licence dématérialisée réalisée par l'adhérent, le club est informé et nous validons la demande de licence si l'adhérent a fourni tous les éléments requis.

L'inscription papier au sein du club revient à lire, remplir et signer plusieurs documents :

- ↳ La fiche d'inscription,
- ↳ L'autorisation parentale du droit à l'image,

- ↳ Le traitement des données personnelles,
- ↳ La charte du club,
- ↳ ET à procéder au règlement de la cotisation annuelle.

Elle doit se faire après votre préinscription en ligne.

Quand votre dossier sera complet, votre inscription sera validée auprès de la FFBB.

Tout dossier incomplet sera refusé.

3 - RECEPTION DE LA LICENCE ELECTRONIQUE ET QUALIFICATION DU LICENCIÉ

Dès validation de la licence par le club, le licencié est automatiquement qualifié et recevra un email lui permettant de télécharger sa licence.

4 - TARIFS DES COTISATIONS

ANNEE DE NAISSANCE	CATEGORIE	CREATION, RENOUVELLEMENT AVEC ASSURANCE "OPTION A" + UNE GOURDE
2014-2015	U7	130 €
2012-2013	U9	130 €
2010-2011	U11	180€
2008-2009	U13	180 €
2006-2007	U15	180 €
2004-2005	U17	190 €
2001-2002-2003	U20	190 €
2000 et avant	SENIORS	190 €
	LOISIRS	110 €
	SANTE PAR LE BASKET	110 €
	DIRIGEANT	35 €

REDUCTION FAMILLE : moins 15€ par licencié à compter du 2ème joueur

Le club étant inscrit dans une démarche éco-citoyenne, dans le but de réduire à la fois la quantité de plastique et la perte d'eau, chaque licencié qui prendra une licence au CCBM recevra une gourde. Plus aucune bouteille d'eau ne sera fournie.

Nous comptons donc sur l'ensemble des licenciés pour rentrer dans cette démarche éco-citoyenne.

Cette année, le club a décidé de mettre en place l'application « sporteasy ». Cette application sera destinée à tous les licenciés, elle sera gratuite pour vous, c'est le club qui financera. Une fois votre licence validée, vous recevez un lien afin de télécharger l'application.

ATTENTION : à partir du moment où vous prenez une licence dans le club, il sera obligatoire de télécharger cette application, elle sera le lien entre vous et le coach (convocation aux matchs, statiques équipes, joueurs)

5 - MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Vous pouvez nous transmettre le paiement de vos cotisations par chèque, espèces ou coupons sports.



EN RESUME :

- 1- Je reçois l'e-mail de la FFBB ;**
- 2 - Je télécharge le modèle de certificat médical et je me rends chez le médecin ;**
- 3 - Je débute ensuite la procédure de renouvellement en ligne, sur laquelle je charge une copie de mon certificat médical. Je valide entièrement la procédure ;**
- 4 - Je remets le dossier papier et le montant de ma cotisation au C'Chartres Basket M (cotisation obligatoire pour avoir la licence et jouer) ;**
- 5 - Je reçois ma e-licence !**

CATEGORIE :

RENOUELEMENT

CREATION

MUTATION

Cette fiche d'inscription doit être dûment complétée. Elle nous permettra d'avoir les informations nécessaires pour clôturer le dossier d'inscription

LICENCIE

NOM + PRENOM Date de naissance

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél portable E-mail (obligatoire)

RESPONSABLES LEGAUX

NOM + PRENOM

TEL EMAIL

PROFESSION EMPLOYEUR

NOM + PRENOM

TEL EMAIL

PROFESSION EMPLOYEUR

PARTIE RÉSERVÉE AU CLUB

Montant de la cotisation :€

Espèces

Chèque

Coupons sports

Documents : Droit à l'image

Traitement des données personnelles

Charte du club



AUTORISATION PARENTALE DROIT À L'IMAGE (pour mineur)

A remplir obligatoirement

Je soussigné(e)responsable légal

de, né le / /.....

Autorise C'Chartres Basket M, association loi 1901, domicilié au 89 Rue du Grand Faubourg, 28000 CHARTRES à fixer, reproduire, représenter, adapter et communiquer au public et utiliser à toute fin publicitaire et promotionnelle, sans limitation du nombre de reproductions, les photographies/vidéos représentant mon enfant prises lors des matchs ou animations du club :

- Durée : 10 ans à compter de la première utilisation
- Territoire : Monde
- Supports : sur tout support imprimable et numérique dont notamment le site internet ainsi que les réseaux sociaux ou tout autre support de communication, dans la quantité de son choix

Cette autorisation de diffusion est consentie à titre gracieux.

Elles ne seront en aucun cas transmises à des partenaires situés hors de l'Union européenne et sont conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu'au Règlement générale (UE) n° 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pourrez accéder, modifier, faire valoir votre droit à la portabilité, faire supprimer toute données vous concernant, demander la limitation du traitement de vos données et vous opposer au traitement de vos données en vous adressant par courriel à secretariat@ccbm.fr. Sous réserve que cette suppression de données, limitation du traitement ou opposition au traitement n'ait pas pour conséquence l'impossibilité pour C'Chartres Basket M de remplir ses obligations légales ou contractuelles. Vous pouvez à tout moment vous désinscrire de la newsletter via le lien de désinscription situé en bas de chaque courrier électronique.

Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) via l'URL suivant <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou via courrier (3 Place de Fontenoy – TSA 80715- 75334 PARIS CEDEX 07).

Fait à, le

Signature du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé »

TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Le RGPD, le Règlement Général sur la Protection des Données, est une nouvelle réglementation européenne entrée en application le 25 mai 2018. Cette nouvelle réglementation a notamment pour objectif de renforcer les droits des personnes et de responsabiliser les acteurs traitant les données. On identifie comme données personnelles « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (...) directement ou indirectement ».

De ce fait, nous tenions à vous préciser que les données collectées (adresse mail, adresse postale, photos, téléphone ...) par le club seront utilisées uniquement dans les cas suivants :

- Vous convoquer au match, arbitrage, table de marque
- Avertir vos parents (si mineur) en cas de difficultés (absences, comportement ...)
- Animer le site internet et les réseaux sociaux du club (vidéos ou photos ne nécessitant pas l'autorisation du droit à l'image)
- La tenue d'une fiche adhérent
- Faire le suivi de paiement des cotisations
- Effectuer toutes les démarches nécessaires en cas d'urgence ou d'accident

Ces données fournies seront transférées à la Fédération française de basketball pour l'enregistrement de vous-même ou de votre enfant en tant que licencié, ainsi qu'à l'assurance « Mutuelle des sportifs (MDS) » si vous choisissez d'y souscrire.

Elles ne seront en aucun cas transmises à des partenaires situés hors de l'Union européenne et sont conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu'au Règlement générale (UE) n° 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pourrez accéder, modifier, faire valoir votre droit à la portabilité, faire supprimer toute données vous concernant, demander la limitation du traitement de vos données et vous opposer au traitement de vos données en vous adressant par courriel à secretariat@ccbm.fr. Sous réserve que cette suppression de données, limitation du traitement ou opposition au traitement n'ait pas pour conséquence l'impossibilité pour C'Chartres Basket M de remplir ses obligations légales ou contractuelles.

Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) via l'URL suivant <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou via courrier (3 Place de Fontenoy – TSA 80715- 75334 PARIS CEDEX 07).

J'autorise le C'Chartres Basket M par son représentant délégué présent sur place, s'il n'a pas pu me contacter, à prendre toutes décisions nécessaires en cas de maladie, blessure ou d'accident survenus pendant l'activité sportive (entraînement, match, transport). Je donne également mon accord au médecin responsable pour pratiquer toute intervention ou soin qui s'avérerait indispensable, y compris l'hospitalisation.

J'autorise mon enfant à être véhiculé par les parents ou les membres du club du C'CHARTRES BASKET M lors des rencontres sportives pour la saison 2020-2021 et décharge toute responsabilité personnelle éventuelle en cas d'accident. (à cocher pour toute inscription de licencié mineur)

J'ai pris connaissance de la charte du club et en accepte les conditions.

Fait à CHARTRES, le :

Signature :

Nom, Prénom : Equipe :

Vous êtes sur le point de vous inscrire ou d'inscrire votre enfant au sein de l'association C'CHARTRES BASKET M et nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à notre association et ses projets associatifs pour la saison 2020/2021.

Il nous paraît nécessaire de vous rappeler les règles élémentaires de bon fonctionnement.

Cela implique un certain engagement et un investissement à la vie du club.

1 – LE JOUEUR S'ENGAGE A :

- Fournir, avant le début du championnat, toutes les pièces de son dossier pour l'établissement de sa licence y compris sa cotisation annuelle ;
- Être disponible, sauf cas de force majeure, aux dates fixées par le calendrier des rencontres et à participer aux déplacements de son équipe durant toute la saison ;
- Respecter les consignes de l'entraîneur à l'entraînement et en match ;
- Respecter les statuts et règlements FFBB, en particulier le règlement relatif au dopage ;
- Prévenir l'entraîneur chaque fois qu'il a un empêchement ;
- Avoir une tenue vestimentaire adaptée à l'entraînement et à laisser tout objet de valeur chez lui ;
- Prendre soin du matériel et des équipements qui lui sont confiés ;
- Respecter ses co-équipiers, ses entraîneurs, ses adversaires et les dirigeants du Club ;
- Respecter toutes les décisions d'arbitrage ;
- Participer à la vie du Club en tant que bénévole notamment pour l'arbitrage, table de marque et encadrement des plus jeunes ;
- Participer à des animations et/ou activités pour le club, dans le club ou à l'extérieur ;
- Prévoir sa gourde pour chaque match et entraînement ;
- Utiliser l'application « SPORTEASY ».

2 – LE CLUB S'ENGAGE A :

- Fournir un encadrement de qualité ;
- Favoriser le plaisir de jouer et l'esprit d'équipe ;
- Permettre l'acquisition de valeurs humaines (respect de l'autre, du jeu, des règles, solidarité, entraide, tolérance, autonomie).
- Prêter un équipement aux couleurs du club pour les matches.

Nous nous engageons pour la saison 2020-2021 à respecter cette charte.

Signature du Joueur

Signature du Président,
Anthony HERMELINE

